

# **La vice-présidence en défense en santé et sécurité au travail**

**Les fonctions de la vice-présidence défense en santé et sécurité au travail à l'intérieur de son équipe sont les suivantes :**

- être responsable des dossiers en lien avec les lésions professionnelles;
- être responsable des dossiers d'assurance-salaire;
- informer et collaborer avec la vice-présidence à la santé-sécurité du comité exécutif;
- informer et collaborer avec la vice-présidence en prévention en santé et sécurité du travail de son équipe.